1er Congrès scientifique de la FOAF

Thème : *Troubles spécifiques du langage et des apprentissages en Afrique : enjeux et défis*

RAPPORT DES ACTIVITES

Fédération des organisations d'Orthophonistes d'Afrique Francophone

BP 1271 Lomé-Togo

Tel: (+228) 91 33 19 50 / 92 33 83 13

E-mail: foafafrique@yahoo.com

Web: www.foafafrique.org

SOUS LE HAUT PARRAINAGE DU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE
La Fédération des organisations d'Orthophonistes d'Afrique Francophone
Organise
CONGRES SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL DE LA FOAF
Date
20-21-22
AOÛT 2018
Thème
TROUBLES SPÉCIFIQUES DU LANGAGE ET DES APPRENTISSAGES EN AFRIQUE: ENJEUX ET DÉFIS
LOME - TOGO
FOAF

REMERCIEMENTS

PAYS MEMBRES DE LA FOAF

Bénin - Burkina Faso – Cameroun - Congo Brazzaville - Côte d'Ivoire – Gabon – Mali - Sénégal - République Démocratique du Congo – Togo

BUREAU FEDERAL DE DE LA FOAF

Président : Emmanuel Kossi Mawussi ETONGNON

Vice-Président : Edourado ADJASSIN

Secrétaire Général : Bevic Stève MANDILOU MBOUNGOU

Trésorier Général : Rachidou BOUEKA

Chargé à l'Organisation : Faysal HAMZAH

ORGANES TECHNIQUES DU 1ER CONGRÈS DE LA FOAF

PARRAIN D'HONNEUR DU CONGRES

Pr Moustafa MIJIYAWA, Ministre de la Santé et de la Protection Sociale du Togo

DIRECTION DU CONGRES

Emmanuel Kossi Mawussi ETONGNON - Faysal HAMZAH - Kossi Pamassa KORE – Palakiyém ABALO

COMITE SCIENTIFIQUE

Présidents : Pr ATAKOUMA Yawovi / Pr KPEMISSI Eyawèlohn

Pr Mofou BELO
Pr Koffiwaï GBATI
Pr Norbert BOKO
Pr Essodina PERE-KEWEZIMA
Pr Agnès WITKO
M.C.A. Komi Deladem AZOUMAH
M.C. Komlatsè AKAKPO-NUMADO
Dr Têtê GUEDEHOUSSOU
Dr Elisabeth SEPULCHRE MANTEAU
Dr Sylvia TOPOUZKHANIAN
M Dodji GBEDAHOU
Mme Bérénice DECHAMPS
M Palakiyém ABALO
Mme Elise MARIAU
M Justin DABIRE

COMITE NATIONAL D'ORGANISATION

Président: M. Kossi Pamassa KORE

Vice-président: M. Anarème KPANDRESSI

Secrétaire: Mme Prudence BITENNIWE-ATAH, Mlle Marguerite Ayawa COLE

Commission Accueil/hébergement

Ayaovi AHOOMEY ZUNU
Aimée Méhèza ASSIH
Alexandre FUSSESSE
Nadjimou AGBOBA
Ghislaine PICOT

Commission logistique

Bakpéna GNIKOUBA
Mawufémo BIWU
Kpatcha TAGBA –NDADIA
Essohanam NAKUYOU TASSI
Nantob DARE
Marielle QUINTIN TOLOMIO

Commission communication

Nadjimou AGBOBA
Karilowo ATE
Boundjou NAPO TASSA
Ornella Akpénè ADRAGNI
Françis KOULA
Morgane LE GALLOUDEC

Commission mobilisation des ressources

Kossi Pamassa KORE
Ayaovi AHOOMEY ZUNU
Faysal HAMZAH
Emmanuel K. M. ETONGNON
Palakiyém ABALO
Sophie GAUSSOT
Nadjimou AGBOBA

Table des matières

REMERCIEMENTS i
PAYS MEMBRES DE LA FOAF ii
BUREAU FEDERAL DE DE LA FOAF ii
ORGANES TECHNIQUES DU 1ER CONGRÈS DE LA FOAF ii
INTRODUCTION 1
I. OBJECTIFS DU CONGRES 2
II. ACTIVITES REALISEES AVANT LE CONGRES 2
2.1. Direction du congrès 2
2.2. Le Comité National d'Organisation (CNO) 3
2.2.1. Commission accueil et hébergement 4
2.2.2. Commission logistique 4
2.2.3. Commission communication 5
2.2.4. Commission mobilisation des ressources 6
2.3. Le Comité Scientifique 6
III. ACTIVITES REALISES PENDANT LE CONGRES 7
3.1. PARTICIPANTS ACCUEILLIS LORS DU CONGRES FOAF 8
3.2. OUVERTURE DU CONGRES 8
3.3. ACTIVITES SCIENTIFIQUES 9
3.3.1. Communications orales 9
3.4.2. Panel des acteurs 17
3.4.3. Communications affichées 19
3.4.4. Animation des stands 20
3.5. Transport des participants 20
3.6. Accueil sur le lieu du congrès 20
3.7. Reportage du congrès 20
IV. EVALUATION DU CONGRES 20
4.1. Enquête de satisfaction des participants 20
4.2. Timing 21
4.3. Intérêt des participants par rapport aux sessions des communications 21
4.4. Suggestions formulées par les participants 21
V. L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FOAF 22
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DU CONGRES DE LA FOAF 22
VII. RAPPORT FINANCIER 24
7.1. Budget du Congrès 24
7.2. Mobilisation des ressources 24
7.3. Gestion des ressources allouées au Congrès 25

7.4. Tableau des emplois des ressources 26
7.5. Difficultés rencontrées 27
7.6. Conclusions et recommandations 27
VIII. QUELQUES PHOTOS 28
IX. ANNEXES I

INTRODUCTION

La recherche scientifique apparait de nos jours comme une voie privilégiée du développement humain, technique et social. Elle favorise la réussite en ce qui concerne la production, le transfert, le partage et la diffusion des connaissances, la création et l'innovation.

La Fédération des organisations d'Orthophonistes d'Afrique Francophone (FOAF), en s'inscrivant dans cette dynamique, a souhaité vivement regrouper des acteurs scientifiques nationaux et internationaux pour réfléchir à la problématique liée à la prise en charge pluridisciplinaire des enfants présentant des troubles du langage et des apprentissages en Afrique. Pour y parvenir, elle a organisé son premier congrès scientifique international sur le thème : **« Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages en Afrique : enjeux et défis »**. Cette rencontre scientifique s'est tenue à l'institut Confucius de l'université de Lomé, au Togo, les 20, 21 et 22 Août 2018.

Les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA) sont l'expression de troubles du développement cognitif de l'enfant concernant les acquisitions précoces ou les apprentissages scolaires. Ils apparaissent au cours du développement de l'enfant et peuvent persister à l'âge adulte. Les estimations globales issues d'études internationales révèlent des troubles fréquents, de l'ordre de 8 à 10% des enfants pour l'ensemble des troubles. Les TSLA constituent donc un véritable problème de santé publique et il n'est pas possible de laisser autant d'enfants empêtrés dans leurs difficultés d'apprentissage. De plus, malgré une demande de plus en plus croissante de prise en charge orthophonique, les TSLA demeurent moins connus de la population et même des décideurs en charge des systèmes éducatifs et scolaires et de la santé.

Ce premier congrès scientifique international de la FOAF avait pour but d'apporter des éclairages sur les enjeux et défis des TSLA en Afrique.
Pour ce faire, trois sous-thèmes étaient déclinés pour orienter les communications:

- Prévention et interventions précoces
- Evaluation, diagnostic et prise en charge pluridisciplinaire des TSLA
- Politiques éducatives en Afrique : éducation et inclusion scolaire

Ce rapport présente les activités réalisées avant, pendant et après le congrès.

I. OBJECTIFS DU CONGRES

Le premier congrès scientifique international de la FOAF était une véritable occasion pour la promotion de l'interdisciplinarité dans prise en charge des enfants présentant des TSLA.
Il s'était agi plus spécifiquement de :

- Partager les expériences sur l'évaluation et la prise en charge des TSLA en Afrique et dans le monde
- Echanger sur les approches théoriques et cliniques de la problématique des TSLA
- Approfondir des réflexions sur la problématique de l'éducation inclusive des enfants ou jeunes présentant des TSLA
- Apprécier les méthodes d'enseignements utilisées dans les écoles primaires
- Faire des propositions concrètes aux acteurs impliqués sur les mécanismes de suivi des enfants ou des jeunes en difficultés scolaires
- Promouvoir l'orthophonie en Afrique.

Pour atteindre ces objectifs du congrès, plusieurs activités ont été réalisées.

II. ACTIVITES REALISEES AVANT LE CONGRES

Pour favoriser une organisation efficiente et efficace du congrès, le bureau fédéral de la FOAF a procédé à la mise en place des différents organes du congrès.

2.1.Direction du congrès

La direction du congrès avait pour mission de superviser l'organisation générale du congrès International. Pour ce faire, elle était chargée de :

- Fixer les dates et le lieu du congrès le plus tôt possible pour s'assurer qu'il n'y ait pas de conflit avec d'autres réunions en Afrique ou ailleurs dans le monde pouvant affecter la présence de certains des participants potentiels et / ou organismes de soutien
- Nommer le président du comité national d'organisation (CNO)
- Nommer les membres du comité scientifique
- Nommer les points focaux dans les pays membres
- Gérer toutes les activités au niveau régional et international
- Gérer, en collaboration avec le CNO, les relations avec les partenaires financiers et techniques, le comité scientifique et les associations

- Gérer, en collaboration avec le CNO, les frais et l'inscription des participants et exposants
- Informer régulièrement le CNO sur l'avancement des relations avec les partenaires et la recherche de fonds
- Valider les propositions soumises par le CNO concernant l'organisation du congrès
- Valider le programme scientifique proposé par le comité scientifique
- Inviter les participants au congrès

2.2.Le Comité National d'Organisation (CNO)

Le Comité National d'Organisation avait la responsabilité de superviser l'organisation du congrès au niveau national, en étroite collaboration avec la direction du congrès et le comité scientifique. Le CNO était charger de :

- Gérer toutes les activités au niveau national
- Prendre toutes les décisions concernant la préparation, l'organisation du congrès après avoir informé la direction du congrès
- Assurer la liaison, au niveau national, entre le gouvernement, les partenaires financiers et techniques
- Faciliter la participation du gouvernement, l'obtention des visas et les exonérations des diverses taxes liées aux importations temporaires de matériel pour les fabricants
- Organiser les cérémonies d'ouverture et de clôture, l'hébergement, la restauration et le transport interne des participants.
- Nommer un représentant pour assurer la liaison avec le comité scientifique

Pour ce premier congrès, le CNO était essentiellement composé d'orthophonistes et des professionnels de la réadaptation (kinésithérapeutes, orthoprothésistes). Le CNO était organisé en quatre commissions :

- Commission accueil et hébergement
- Commission logistique
- Commission communication
- Commission mobilisation des ressources.

Chaque commission avait ses attributions.

Le CNO a tenu régulièrement des réunions depuis sa mise en place jusqu'à la tenue du congrès. Ainsi, entre juillet 2017 et août 2018, 48 réunions ont été organisées. Au cours de

ces réunions, des plans d'action ont été établis, étudiés et exécutés. Deux réunions de synthèses ont été organisées en janvier et en mai 2018. Ces réunions auxquelles ont été conviées les partenaires avaient pour visées de les informer sur l'avancement des préparatifs et le reste du travail à faire.

2.2.1. Commission accueil et hébergement

Pour favoriser un séjour agréable à tous les participants, la commission accueil et hébergement a mené les activités suivantes :

- Listing des hôtels : une vingtaine d'hôtels de la place ont été pré-identifiés
- Identification et rencontre des responsables de ces hôtels : dix-huit (18) hôtels ont été visités et les prix ont été négociés au rabais avec les responsables respectifs.
- Huit (8) hôtels ont été retenus par le comité national d'organisation.
- Pour faciliter l'obtention des visas des congressistes, la commission a cherché des contacts aux services d'immigration et passeport.
- Huit (8) hôtesses et deux(2) stewards ont été recrutés et formés. Ils se sont occupés de l'accueil des participants dans les aérogares et à l'aéroport et de leur installation dans les différents hôtels.
- Les badges à l'effigie du congrès FOAF, les pancartes et les uniformes (t-shirts) étaient mis à la disposition des hôtesses et stewards

2.2.2. Commission logistique

Pour assurer le transport des participants au congrès, la commission logistique avait sollicité des moyens de transport auprès de sept structures. Cependant, seules quatre structures avaient mis des bus à sa disposition. Il s'agit de :

- Ecole Nationale des Auxiliaires Médiaux (ENAM) de Lomé : un bus de 15 places
- Centre National d'Appareillage Orthopédique et de rééducation fonctionnelle (CNAO) : un bus de 15 places
- Ecole Nationale des Sages-Femmes (ENSF) de Lomé : un bus de 15 places
- Le garage central administratif : un bus de 15 places

La commission logistique s'est également occupée de :

- Identifier et réserver le lieu du congrès (institut Confucius de l'Université de Lomé)
- Commander les sacs des congressistes
- Confectionner des pancartes pour l'accueil à l'aéroport

- Conditionner les kits des participants (sacs, stylo, livret du congrès et bloc note)
- Superviser la distribution des kits et des attestations
- Faire le montage et l'aménagement des tentes pour les stands sur le site du congrès
- Acheminer sur le lieu du congrès et veiller à la bonne gestion des boissons
- Approvisionner les véhicules en carburant
- Confectionner les tableaux pour la fixation des communications affichées et posters
- Acheter des matériels de bureau pour le secrétariat (agrafeuses, marqueurs, stylos, cachet payé, classeurs de documents)
- Acheter/louer et mettre à la disposition de la direction du congrès du matériel d'impression et de reprographie (imprimante, photocopieur), de projection et autres accessoires (rallonge multiprise, câbles HDMI, câbles imprimantes)
- Faire l'entretien journalier des locaux du congrès (la salle du congrès, l'esplanade, les sanitaires et la salle VIP).

2.2.3. Commission communication

❖ La conception et production d'affiches :

Pour communiquer autour du congrès, des affiches ont été conçues et produits. Il s'agit de :

- 150 affiches en format A2
- 800 Affiches en format A5
- 225 Affiches en format A3

Ces Affiches ont été posées dans plusieurs centres publics et privés à Lomé et dans les autres régions du pays.

❖ Conception et production des livrets du congrès

Les résumés des communications du congrès avaient été compilés en document unique de 52 pages- livrets du congrès- et imprimés en 250 exemplaires. En plus, un bloc note de 50 pages avait été conçu avec entête de la FOAF et imprimés en 250 exemplaires pour encourager la prise de notes des participants durant le congrès.

❖ Les lettres et courriers d'invitation

Pour informer les médecins et paramédicaux sur la tenue du premier congrès scientifique international de la FOAF, des courriers ont été envoyés :

- A l'ordre des médecins,
- A l'ordre des chirurgiens-dentistes
- A l'ordre des pharmaciens

- A l'association des médecins
- Aux Associations des différents paramédicaux
    - ✓ Aux chefs de services (Neurologie, Pédiatrie, ORL, Psychiatrie, Psychologie, Néonatologie)

Des courriers d'informations et d'invitations avaient été envoyés également aux différents ministères en lien avec la thématique du congrès (Ministère de la santé et de la protection sociale, ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de la formation professionnelle ; ministère de l'action sociale et de la protection de la femme) et aux différents partenaires et personnes ressources.

❖ <u>Confection des banderoles/Kakémonos</u>

Pour plus de visibilité des différents sponsors pour le congrès, des banderoles et kakémonos ont été confectionnées. Au total, 4 (quatre) banderoles et deux Kakémonos ont été commandées et ont servis pour la conférence de presse, la cérémonie d'ouverture, de clôture et pour la communication autour du congrès.

❖ <u>La gestion du site internet de FOAF</u>

Avant le congrès, des informations sur le thème, la date, lieu et les modalités de participation et l'appel à communication ont étés postées sur le site de la fédération : www.foafafrique.org . Toutes les informations sur l'organisation du congrès étaient mises en ligne.

2.2.4. Commission mobilisation des ressources

Les demandes d'appui technique, matériel et financier étaient soumises à quatre-vingt-sept (87) structures et sociétés nationales et internationales. Sur les 87, Vingt-cinq (25) partenaires ont soutenu l'organisation du congrès : Le Gouvernement togolais, CBM, HI, MoveAbility, OdM, ENAM LOME, TOGOCEL, ORABANK, ORTHO EDITION, FNO, CPLOL, FETAPH et Liliane Fonds, Université Claude BERNARD Lyon 1, INAM, MED'EL, UNADREO, Aide et Action, SmileTrain, Programme MNT, ARLD, CNAO, ADS, Société EVAME, CSFI Afrique, SOS-Vol.

Cette commission a, en outre, élaboré le budget du congrès.

2.3.Le Comité Scientifique

Le Comité scientifique avait la responsabilité d'élaborer et de gérer le programme scientifique du congrès, en étroite coordination avec la direction du congrès et avec le CNO.

Le comité scientifique était composé d'universitaires (Médecins pédiatres, médecins ORL, médecins neurologues, linguistes) et d'orthophonistes.

Avant le congrès, ce comité a eu à réaliser les activités suivantes :

- Rédaction de l'appel à communication
- Réception des résumés de conférences et de communications,
- Lectures des résumés des communications
- Compilation des communications selon les sous-thèmes du congrès
- Elaboration d'une grille d'évaluation de la qualité des communications
- Etude des communications
- Notification d'acceptation ou de refus aux auteurs
- Elaboration du programme du congrès
- Elaboration du manuel ou livret du congrès
- Identification des exposants aux stands
- Réception et organisation des diapositives
- Préparation du matériel de projection
- Conception des attestations de participation et de communication

Au total, le comité scientifique avait reçu 50 résumés de communication. Après lecture et évaluation de la qualité des communications, le CS est arrivé aux conclusions suivantes :

- Sept (07) communications seront présentées lors du congrès sous formes de conférences
- Trente-quatre (34) communications seront présentées en symposiums de trois à quatre communications orales par symposium
- Cinq communications seront présentées en posters (communications affichées)
- Quatre (04) communications étaient jugées moins pertinentes.

Quatre structures et organisations avaient été identifiées également pour présenter leurs produits et les offres de soins au niveau des stands qui ont été érigés à cet effet. Il s'agissait de MED'EL et Afrique audition, SmileTrain, Centre National d'Appareillage Orthopédique et de rééducation fonctionnelle (CNAO) et CSFI Afrique/Togo.

III. ACTIVITES REALISES PENDANT LE CONGRES

Le congrès s'est déroulé du 20 au 22 Août 2018, à l'institut Confucius de L'Université de Lomé (Togo). Le maître de cérémonie était M. GAGLO Jean Luc.

3.1.PARTICIPANTS ACCUEILLIS LORS DU CONGRES FOAF

En plus des organisateurs, le congrès a rassemblé 250 participants venus de 15 pays d'Afrique, d'Europe et des Etats Unis. L'on y compte essentiellement des acteurs de la santé, de l'éducation et des parents d'enfants.

Tableau I : Nombre de participants au congrès de la FOAF en fonction des pays de provenance (n = 260)

Pays de provenance	**Nombre de personnes**
Belgique	03
Bénin	11
Burkina Faso	12
Cameroun	04
Congo	02
Côte d'Ivoire	13
Etats Unis	01
France	13
Gabon	04
Mali	03
Nigéria	01
République Démocratique du Congo	03
Sénégal	01
Suisse	01
Togo	188
TOTAL	**260**

3.2.OUVERTURE DU CONGRES

La table d'honneur dressée à cette occasion était constituée de :

- Mme la Directrice de Cabinet du ministère de la santé et de la protection sociale, représentant le Ministre, parrain du congrès
- M. le Directeur de Cabinet du ministère des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle
- M. Yves THOMEE, Conseiller du Ministre de l'Education et des Bâtiments scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique),

- Mme Michèle KAUFMANN-MEYER, Présidente du Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes-Logopèdes de l'Union Européenne (CPLOL)
- Professeur Yawo ATAKOUMA, Président du Comité Scientifique
- M. Mawussi Kossi ETONGNON, Président de la FOAF.

La première allocution fut celle de M. KORE Kossi Pamassa, Président du comité national d'organisation. Après avoir souhaité la bienvenue à tous les congressistes, il a, dans son discours, retracé le travail de combattant qui a été mené durant tout le processus d'organisation de ce premier congrès. Ensuite, M. ETONGNON, dans son allocution, a eu à présenter la FOAF. Il a souligné surtout la nécessité à tous les Etats membres, qui sont en cours d'entreprendre la formation des orthophonistes, à se conformer aux normes fondatrices de formation en orthophonie afin que cette profession ait un encrage universel dans tous les pays d'Afrique. Les interventions de Mme Michèle KAUFFMAN MEYER, présidente du CPLOL, du Pr ATAKOUMA Yawo, Président du comité scientifique et de M. Yves THOMEE, Conseiller du Ministre de l'Education et des Bâtiments scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, se sont appesanties sur les enjeux des troubles du langage et des apprentissages. Ils ont invités tous les participants à en tirer un maximum de profit durant les trois jours du congrès.

L'ouverture solennelle du congrès a été prononcée par Mme la Directrice de Cabinet du ministère de la santé et la protection sociale, qui, au nom du Ministre, a remercié les organisateurs et toutes les délégations avant de lancer les activités du premier congrès scientifique international de la FOAF.

Cette cérémonie d'ouverture s'était achevée par la prise de la photo de famille, un cocktail pour les officiels et une pause-café pour les participants.

3.3.ACTIVITES SCIENTIFIQUES

Pendant les trois jours du congrès, les activités scientifiques étaient marquées par 41 communications orales, trois (03) communications affichées et quatre (04) animations de stands.

3.3.1. Communications orales

Sept (07) conférences et trente-quatre (34) communications étaient prévues pour être présentées lors du congrès. Mais trois orateurs étaient absents.

Toutes les communications étaient organisées en huit sessions. Une équipe de modération, composée d'un Président de session et d'un rapporteur, était mise en place pour coordonner les activités de chaque session.

Dans ce rapport, seules les activités de quelques sessions seront présentées dans les détails.

Tableau II : Constitution des équipes de modération selon chaque session du congrès

N° de session	**Intitulés des sessions**	**Nombres de communications et de symposium**	**Equipes de modération**
1	Prévention et interventions précoces	Conférence 1 Conférence 2	**Modérateurs 1:** Pr Yawovi ATAKOUMA Dr Sylvia TOPOUZKHANIAN
		Deux symposiums de trois communications orales chacun	**Modérateurs 2 :** Mme Agnès BO M. Karilowô ATE
2	Prise en soins pluridisciplinaire des troubles du langage et des apprentissages	Conférence 3	**Modérateurs 3** M. Anarème KPANDRESSI M. Karilowô ATE
		Un symposium de trois communications	
3	Troubles de langage et pathologies neurologiques	Un symposium de trois communications	
4	Parcours de soins des enfants avec troubles du langage et des apprentissages	Conférence 4 Conférence 5	**Modérateurs 4** Pr Kapouné KARFO Mme Morgane LE GALOUDEC
		Un symposium de trois communications	**Modérateurs 5** Pr Norbert BOKO Mme DECHAMPS Bérénice
5	Instituts de formation et associations de promotion de l'orthophonie	Un symposium de cinq communications	**Modérateurs 6** Pr Norbert BOKO Mme DECHAMPS Bérénice
6	Troubles du langage et pathologies ORL	Deux symposium de trois communications	**Modérateurs 7** Pr Eyawèlohn KPEMISSI

		chacun	Mme Françoise GARCIA
7	Autres perspectives sur les troubles du langage	Un symposium de deux communications	**Modérateurs 8** Mme Michèle KAUFMANN-MEYER M. Didier N'KEKPO
8	Défis liés à l'éducation inclusive	Conférence 6 Conférence 7 Un symposium de quatre communications	**Modérateurs 9** Mme Michèle KAUFMANN-MEYER M. Didier N'KEKPO

3.4.1.1. Activités scientifiques du premier jour

Le 20 août, les participants avaient assisté à la présentation de trois (03) conférences et 12 communications orales en symposium. Toutes ces communications étaient organisées en trois (03) sessions.

Session 1 : Prévention et interventions précoces

La première conférence de cette session portait sur les neurosciences et exploration fonctionnelle du langage. Elle a été présentée par Professeur BELO Mofou, Médecin neurologue et Chef Division Surveillance des Maladies Non Transmissible (Togo). Cette conférence a montré la localisation des différentes fonctions du langage et de la cognition dans les différentes structures du cerveau humain. Il a également fait un parallèle entre troubles du langage et les différentes zones du cerveau.

La deuxième conférence portait sur la prévention et le soin précoce des troubles du langage : un duo incontournable en santé publique. Elle a été présentée par Mme Agnès BO, orthophoniste et Professeur associé à l'ISTR-UCB Lyon 1 (France). Dans son intervention, elle a fait savoir aux participants que le fait de présenter un développement langagier atypique ou un trouble de langage a un impact sur les interactions et sur la relation parent-enfant dès le plus jeune âge. Aussi, le fait de présenter un développement langagier atypique a-t-il des répercussions à moyen et à long terme sur le développement cognitif, psychologique, sur la scolarisation et sur l'intégration sociale. Ces situations représentent des problèmes de santé publique et qu'il faille intervenir le plus tôt possible. Selon Mme Agnès

BO, les données actuelles de la recherche concernant le langage oral et la communication permettent de se positionner en faveur de programmes d'intervention dénommé « Promotion Prévention et Prise en charge Précoce (PPPP) ». Ces programmes centrés sur les aidants (modalité indirecte) permettent à une population ciblée de bénéficier d'une intervention limitée dans le temps et peu exigeante en termes de ressources humaines.
Ces deux conférences ont été suivies de séries de questions-réponses et de témoignage de deux femmes qui avaient des enfants en grandes difficultés langagières.

Après les deux premières conférences, les participants avaient assistés à six communications orales organisées en deux symposiums. Elles portaient sur les études menées sur la relation entre la mémoire de travail et les capacités langagières, le dépistage et la prévention des troubles du langage chez les enfants en milieu scolaire.
Ces échanges avaient mis fin aux activités de la première session et les participants avaient été conviés à la pause-déjeuner vers 14 heures.

Session 2 : Prise en soins pluridisciplinaire des troubles du langage et des apprentissages
Elle a commencé après la pause-déjeuner. Elle était marquée par une conférence sur l'« Evaluation, diagnostic et prise en soins pluridisciplinaire des troubles du langage et des apprentissages » et un symposium de trois communications orales.
La conférence était co-présentée par Dr Bertrand WELNIARZ, pédopsychiatre et Mme Dominique CORNALI, orthophoniste. Ils ont montré, dans leur présentation, l'évolution des concepts de troubles spécifiques du langage et des apprentissages depuis le DSM IV en passant par le CIM 10 et le DSM V. Les orateurs ont insisté sur l'importance d'une prise en charge pluridisciplinaire en mettant en place un bon schéma de coordination entre les différents acteurs. Ils ont souligné également qu'il n'est pas évident de différencier un trouble spécifique fonctionnelle d'un troubles spécifique structurelle. La clarification entre les deux troubles se fait dans le temps en fonction de l'évolution de la prise en charge et des déviances relevées progressivement.

Les communications du symposium avaient montré, à travers les résultats des études, les difficultés d'apprentissages chez un enfant souffrant des troubles du spectre autistique, et l'implication des médecins dans l'identification des enfants présentant les troubles d'apprentissage. Il ressort de ces communications que très peu d'agents de santé connaissent les troubles du langage et des apprentissages. Aussi l'éducation des enfants autistes reste-t-il

basique dans les pays africains où il existe rarement des institutions spécialisées pour la prise en charge pluridisciplinaire de ces enfants.

3.4.1.2. Activités scientifiques du deuxième jour

Le 21 août, les participants avaient assisté à la présentation de deux (02) conférences et 15 communications orales en symposium. Toutes ces communications étaient organisées en quatre (04) sessions.

Session 4 : Parcours de soins des enfants avec troubles du langage et des apprentissages

Cette session était marquée par deux conférences et un symposium de trois communications.

La première conférence intitulée **«** Enjeux et défis du parcours de soins des enfants avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages en France » a été présentée par Dr Sylvia TOPOUZKHANIAN, orthophoniste, Docteur en sciences de langage, et Mme Françoise GARCIA, orthophoniste. Au cours de leur communication, elles ont justifié la nécessité d'un parcours de soins par le fait que :

- Les difficultés d'organisation et de liens entre professionnels, et entre patients et professionnels, se traduisent par d'importantes disparités géographiques et socio-économiques, et des ressources peu accessibles ou méconnues.
- Le diagnostic et la prise en charge sont parfois hétérogènes : les différents professionnels (pédiatres, pédopsychiatres, ergothérapeutes, orthophonistes, kinésithérapeutes, psychomotriciens, psychologues, etc.) peuvent parfois intervenir sans une vraie coordination dans les orientations.

En conséquence, des retards dans les diagnostics et prises en charge des patients, ou des prises en charge inadaptées ou indûment prolongées sont observés. L'un des effets est le renforcement des inégalités d'accès aux soins.

Pour relever ces défis, la coordination des parcours de soins est essentielle pour :

- définir les objectifs des programmes de prises en charge, en tenant compte de leur faisabilité et de leur priorité pour le patient,
- faciliter l'appréciation de l'évolution du patient et, en conséquence, le réajustement des objectifs poursuivis.

La deuxième conférence est intitulée **: «** Au regard des dernières données de la cognition mathématique : Quelles évaluations ? Quelles interprétations ? Quelles remédiations ? »

Cette conférence a été présentée par Mesdames Mélina GRACEFFA et Michèle TOUBEAU, orthophonistes à la Haute Ecole Le Condorcet (Belgique). Dans leur communication, elles ont

entretenu les participants sur cinq points : les compétences nécessaires à l'apprentissage des mathématiques ; les apports de la neuropsychologie ; les types de dyscalculies ; l'évaluation des troubles du calcul et quelques remédiations en cas de dyscalculies chez un enfant.
Selon elles, le domaine de la cognition mathématique est plus large et plus complexe que le raisonnement logico-mathématique. La démarche rééducative qui en découle est ainsi multidisciplinaire : logopédie (orthophonie), neuropsychologie, psychologie du développement, psychologie cognitive, linguistique et didactique des mathématiques. La compréhension du développement de la cognition mathématique de l'enfant est imprégnée de différentes théories comme la théorie piagétienne, celle de Subitizing, les travaux de Gelman et Gallistel, ceux de Fuson et l'élaboration des modèles neuropsychologiques sur le traitement des nombres et du calcul (Seron-Deloche, Mac Closkey, Dehaene, Mazeau). Les compétences nécessaires à l'apprentissage des mathématiques passent par les prérequis généraux constitués des facteurs instrumentaux et des prérequis spécifiques piagétiens. Elles ont également entretenu les participants sur les différents tests utilisés pour évaluer les dyscalculies, de même que les différentes stratégies d'intervention.

Les communications du symposium ont traité des avantages des gestes de Borel-Maisonny dans la prise en charge des troubles d'apprentissage, de l'évolution de l'orthophonie au Burkina Faso et des tons en langue Mina (Togo).

Session 5 : Instituts de formation et associations de promotion de l'orthophonie

Dans cette session, la genèse de la première école d'orthophonie en Afrique subsaharienne a été exposée aux participants. Aussi, l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux, représentée par son directeur des études, a présenté les offres de formations des professionnels paramédicaux qui existent au Togo. L'occasion a été donnée également au CPLOL, à la FOAF et à ME'DEL de présenter respectivement leur organisation aux participants. Au cours des débats, les orthophonistes formés à l'ENAM-Lomé ont formulé une doléance à l'endroit de la Direction de cette école pour accélérer le processus de délivrance des diplômes. Les participants ont souhaité que l'ENAM se fasse plus connaitre dans la sous-région.

3.4.1.3. Activités scientifiques du troisième jour

Elles avaient été marquées par les activités de la session 8 qui ont porté sur les **défis liés à l'éducation inclusive**. Cette session était marquée par deux conférences et deux symposiums de trois communications chacun.

La première conférence intitulée « Dispositions, démarches et outils pour faciliter l'éducation inclusive des enfants en difficultés d'apprentissage: cas de la Fédération Wallonie Bruxelles » a été présentée par M. Yves THOMEE, Conseiller du Ministre de l'Education et des Bâtiments Scolaires de la Fédération Wallonie Bruxelles (Belgique). Dans sa communication, il a fait savoir aux participants que la scolarité est un droit fondamental. Le droit à l'instruction est un droit fondamental consacré non seulement par la constitution belge, mais également par différents textes internationaux. L'enseignement est obligatoire en Belgique et il existe deux types d'enseignement : enseignement ordinaire et enseignement spécialisé.
Il existe en Belgique huit (08) niveaux d'enseignement spécialisé organisé selon le type et la sévérité des troubles ou dysfonctionnements:

- retard mental léger
- retard mental léger modéré ou sévère
- troubles du comportement
- déficiences physiques
- déficiences visuelles
- déficiences auditives
- troubles des apprentissages
- cas de maladies graves

L'intégration des enfants en difficultés se fait de l'enseignement spécialisé vers l'enseignement ordinaire.

La seconde conférence de la troisième journée du congrès portait sur « L'éducation inclusive mise en œuvre au Togo : expérimentation dans la région des Savanes et de la Kara »
Selon Mme LARE, l'éducation inclusive est un système éducatif qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de marginalisation et de vulnérabilité : enfants des rues; filles; enfants appartenant à des minorités ethniques; enfants issus de familles démunies, de familles nomades; enfants atteints du VIH/sida et enfants handicapés. Pour ce faire, l'éducation inclusive a pour objectif d'assurer à ces enfants l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation.
Les modules développés au Togo dans le cadre de la mise en place de l'éducation inclusive sont :

- Manuel de formation sur l'accueil des enfants handicapés en milieu ordinaire, validé institutionnellement par arrêté ministériel le 12 mai 2012

- Manuel de formation sur la surdité et la langue de signes, validé institutionnellement par arrêté ministériel le 20 juin 2014
- Manuel de formation sur la déficience visuelle et le braille, validé institutionnellement par arrêté ministériel le 20 juin 2014
- Expérimentation sur l'évaluation adaptée avec les enfants déficients intellectuels (cf. doc de capitalisation).

Une solution concrète d'inclusion trouvée était de former des enseignants itinérants qui sont des fonctionnaires de l'Etat détachés pour appuyer les élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage dans les écoles ordinaires. Ils sont chargés de :

- Sélectionner les enfants handicapées dans les communautés : sévérité de la déficience, privilège des bases-classes, privilège de l'âge, prise en compte de l'environnement, parité, différents niveaux de soutien (fort, moyen, faible)
- Soutenir les enfants à l'école : aménagement de l'accueil de l'enfant, sensibilisation de la classe, des enseignants et des parents, fournir du matériel adapté, organiser des sessions de répétition, adapter les compositions, etc.
- Favoriser la passerelle entre les familles et l'école: sensibilisation des parents, définition des Projet Educatif Individuel (PEI) des enfants, appui à l'orientation et/ou réorientation éducative, etc.
- Etablir le lien entre les écoles ordinaires et écoles spécialisées: remontent les difficultés des enseignants ordinaires, organisent des stages pratiques pour eux dans les écoles spécialisées.

Les leçons tirées de cette expérience sur les enseignants itinérants étaient riches :

- Meilleure inclusion scolaire (assurance des enseignants, enfants handicapés et parents)
- Amélioration des résultats scolaires des enfants soutenus
- Lien plus fort avec les écoles spécialisées (formations, visites d'échanges, partages d'expériences, etc.)
- Développement de la pédagogie différenciée qui est bénéfique aux autres enfants non handicapés mais avec des difficultés d'apprentissage
- Appropriation du système par l'institutionnel (points focaux pour les suivis)
- Stratégie peu coûteuse et duplicable tant en milieu urbain que rural

3.4.2. Panel des acteurs

Thème : Défis liés à l'éducation inclusive des enfants présentant des troubles du langage et des apprentissages (TSLA) en Afrique

Ce panel des acteurs de l'éducation inclusive a été animé par M. Anarème KPANDRESSI, et a connu la participation de :

- le représentant du Ministre de l'Education et des Bâtiments scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)
- le représentant de la Fédération des organisations d'Orthophonistes d'Afrique Francophone (FOAF)
- le représentant du Ministère des Enseignements Primaires et Secondaires et de la Formation Professionnelle du Togo
- le représentant du Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation du Togo
- le représentant de la Fédération Togolaise des Associations pour Personnes Handicapée (FETAPH)
- le représentant de Plan International Togo
- le représentant de Aide et Action
- le représentant Handicap International - Humanité et Inclusion.

La première phase était consacrée à la clarification de quelques concepts :

Education spécialisée : enseignement qui réunit des enfants ayant une même déficience avec des éducateurs spécialisés.

Ecole intégratrice : école ordinaire dans laquelle on trouve des enfants handicapés qui s'efforcent de réussir et où il n'existe pas d'aménagements et les enfants handicapés sont obligés de suivre le rythme normal.

Classe intégratrice : école ordinaire dans laquelle on retrouve des dites-classes qui sont dirigées par des enseignants spécialisés et où les enfants de cette classe suivent certains jours de la semaine des cours dans les classes ordinaires.

Education inclusive : on parle d'éducation inclusive quand l'environnement est préparé pour recevoir les enfants handicapés, quand on met les moyens à leur disposition, l'école s'adapte aux difficultés des enfants handicapés.

Le débat proprement dit a été lancé par M. KPANDRESSI en posant la question suivante aux panelistes **: quels sont les obstacles et les défis auxquels les acteurs font face dans la mise en œuvre de l'éducation inclusive ?**

Selon Yves THOMEE, les Etats doivent élaborer en amont des textes pour la mise en place de l'enseignement ordinaire et de l'enseignement spécialisé sans toutefois biaiser le travail de l'enseignement ordinaire.

Selon Humanité et Inclusion (HI), l'éducation inclusive devrait passer par :

- L'acceptation de la difficulté par les partenaires (parents d'enfants, enseignants…..)
- L'aménagement des écoles : création des classes transitoires d'intégration mais on remarque le plus souvent le manque de classe dans les écoles
- L'intégration du volet éducation inclusive dans la formation initiale des enseignants
- Le changement de mentalité des politiques qui pensent que l'éducation inclusive est trop coûteuse

Selon Aide et action, les obstacles à la mise en place de l'éducation inclusive seraient :

- Problème de recensement de tous les enfants non scolarisés dans les communautés
- Manque d'information au niveau de la communauté et chez les parents
- Les parents refusent et ne donnent pas toutes les informations sur le problème du handicap de leur enfant
- Manque de formation des enseignants

Selon Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de la formation professionnelle, le problème serait lié au :

- Manque de formation initiale des enseignants
- Perception que les acteurs ont du handicap

Selon FETAPH, la mise en place de l'éducation inclusive se freine au :

- Problème de ressources humaines (enseignants)
- Problème de ressources techniques (cadre d'écoles)

De façon générale, quatre obstacles sont à prendre en compte :

- **Obstacles sociaux** : mauvaise perception du handicap par les acteurs
- **Obstacles politiques** : insuffisance de vulgarisation et de mise en œuvre des textes

- **Obstacles pédagogiques** : insuffisance de formation des enseignants, insuffisance des écoles et des classes, non aménagement des écoles selon les normes, inadaptation des programmes et des manuels
- **Obstacles relatifs aux ressources** : humaines, financières, matérielles

Question 2 : Quels sont les voies et moyens par lesquels doivent passer les différents acteurs pour promouvoir l'éducation inclusive ?

Selon le Président de la FOAF, il faut :

- Mener des actions de soins et d'éducation non seulement en faveur des enfants présentant des handicaps visibles, mais aussi en faveur des enfants présentant des TSLA
- Mener des actions de prévention en détectant et en prenant en charge précocement les enfants, avec implication de tous les acteurs

Selon Yves THOMEE, il faut :

- Créer des textes (respecter les promesses faites au niveau du ministère de l'éducation)
- Pour adapter les textes pour les enfants présentant des TSLA dans les établissements, impliquer les orthophonistes dans l'élaboration et la validation des textes,
- Avancer et se mobiliser sur les choses qui fonctionnent.

Selon Aide et Action, il faut :

- Poursuivre la formation des agents de santé qui aident dans les dépistages des enfants
- Former les enseignants du secteur public et privé
- Renforcer la mobilisation des ressources
- Avoir un système de transfert des compétences spécifiques aux agents qui aident à dépister les enfants en difficultés.

Cet important carrefour d'échanges a été la dernière activité avant la cérémonie de clôture du congrès.

3.4.3. Communications affichées

Sur cinq (05) communications prévues, seuls trois auteurs avaient pu élaborer leurs posters. Il s'agit des communications suivantes :

- Manifestations du bégaiement auprès des personnes bilingues de ***M.Dodji GBEDAHOU (France)***

- Quelques difficultés articulatoires chez l'enfant opéré d'une fente labio-palatine ou palatine de ***Mlle KRA Fatoumata Manaza Kader (Côte d'Ivoire)***
- Intérêt de l'approche thérapeutique groupale pour les enfants présentant des troubles du langage oral et/ou de la communication, de ***Mme Dominique CORNALI (France)***

3.4.4. Animation des stands

Quatre stands avaient été érigés pour permettre certaines organisations et structures de soins de présenter leurs produits et prestations. Il s'agissait des stands de ME'DEL et Afrique Audition, celui de SmileTrain, celui du CNAO et celui de CSFI Afrique/Togo. Les stands étaient visités lors des différentes pauses.

3.5. Transport des participants

Le transport des congressistes a été fait des hôtels au lieu du congrès et du lieu de congrès aux hôtels. Ceci était rendu possible grâce à la mise à disposition de la commission de quatre bus de quinze places et d'autres véhicules.

3.6. Accueil sur le lieu du congrès

Les hôtesses et les stewards, recrutés et formés, ont participé à orienter et à installer les congressistes sur le lieu du congrès. Ils ont aidé à balader les micros aux intervenants lors des débats et ont veillé à ce que tous les participants aient leur kit, badge le 1er jour et des clés USB et les attestations à la fin du congrès.

3.7. Reportage du congrès

Pour immortaliser l'évènement, une société spécialisée dans la cinématographie a assuré la couverture médiatique du congrès. Toutes les activités du congrès ont été filmées et les photos et le montage de la vidéo sont disponibles et consultables au siège de la FOAF.

IV. EVALUATION DU CONGRES

4.1.Enquête de satisfaction des participants

L'enquête menée lors du congrès avait révélé que 96,8% des participants étaient satisfaits de l'organisation mise en place, 88% étaient satisfaits de la logistique mise en place, 95,7% étaient satisfaits de la bonne qualité des communications, 89,7 étaient satisfaits de la qualité des débats et 78,8% étaient satisfaits de la qualité des pauses café et des pauses-déjeuner.

4.2.Timing

Par rapport au timing, 52,9% des participants avaient jugé le temps des communications et de débats raisonnable. Par contre, 25,5% des participants avaient trouvé trop long le temps des débats.

4.3.Intérêt des participants par rapport aux sessions des communications

Tableau II : Répartition des participants selon leur intérêt aux communications des différentes sessions du congrès (n=260)

	Effectif	Pourcentage
Prévention et interventions précoces	54	20,30
Prise en charge pluridisciplinaire des TSLA	39	14,66
Troubles du langage et pathologies neurologiques	23	08,65
Parcours de soins des enfants souffrant de TSLA	41	15,41
Troubles du langage et pathologies ORL	30	11,28
Autres perspectives sur les troubles du langage	12	04,51
Défis liés à l'éducation inclusive	67	25,19

Par rapport à l'intérêt des participants aux sessions des communications, 25,2% des participants avaient plus aimé la session 7 portant sur les défis liés à l'éducation inclusive, 20,3% des participants avaient un intérêt particulier à la session1 portant sur la prévention et l'intervention précoce, 15,4% des participants avaient plus aimé la session 4 portant sur le parcours de soins des enfants souffrant des troubles du langage et des apprentissages.

4.4.Suggestions formulées par les participants

- Respecter le temps dédié aux communications orales
- Consacrer plus de temps aux communications affichées
- Commencer à temps les activités du jour 1 et après faire les cérémonies d'ouverture quand les officiels arriveront

- Initier les enseignants à l'identification des enfants présentant des TSLA dans leurs classes
- Perpétuer ces genres de rencontres et d'échanges afin d'aider les acteurs du domaine de handicap à s'outiller pour mieux prendre en charge des personnes vivant avec un handicap
- Limiter le temps des débats
- Améliorer la conformabilité des sièges de la salle du congrès
- Respecter rigoureusement les critères de sélection des communications
- Réserver un stand pour présenter l'ENAM et surtout le département des orthophonistes
- Mettre en place, en partenariat avec OdM et les autres partenaires, une librairie qui vendrait des livres en lien la pratique orthophonique
- Réduire le nombre de communications par jour
- Prévoir des travaux en atelier pour rendre plus participatif les participants

V. L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FOAF

En marge du congrès, le bureau fédéral de la FOAF a tenu son assemblée générale extraordinaire le 21 août 2018. Le procès-verbal de cette assemblée générale se trouve en annexe N°4 du présent rapport.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DU CONGRES DE LA FOAF

Le premier congrès scientifique international a connu une grande réussite de par la qualité des participants et la pertinence des communications. A l'issue du congrès, plusieurs recommandations ont été formulées.

❖ **A l'endroit de la Fédération des organisations des Orthophonistes d'Afrique Francophone (FOAF)**

- Encourager et appuyer la création d'associations de promotion de la profession d'orthophoniste dans d'autres pays

- Poursuivre les efforts de création, d'adaptation et de diffusion de matériels d'évaluation et de soins orthophoniques
- Mettre en place une librairie qui vendrait des livres en lien avec la pratique orthophonique
- Intensifier les sensibilisations des populations, des agents de santé, des éducateurs, des décideurs et de la société civile sur les mesures de préventions des troubles spécifiques du langage et des apprentissages

❖ **A l'endroit des Gouvernements des Etats Africains**

- Réguler l'exercice de la profession d'orthophoniste dans les pays d'Afrique francophone par l'adoption des textes réglementaires et en veillant au respect des règles d'éthique et de déontologie.
- Elaborer, adopter et mettre en œuvre les stratégies d'éducation inclusive, y compris celles concernant les troubles de la communication et du langage, dans les formations initiales et continues des enseignants, des encadreurs et des autres acteurs sociaux

❖ **A l'endroit des Organisations Non Gouvernementales (ONG), partenaires techniques et financiers**

- Encourager la coopération entre les professionnels médicaux, paramédicaux, éducatifs et sociaux pour une prise en charge pluridisciplinaire en initiant des projets de collaboration, en développant et en mettant en réseau des équipes pluridisciplinaires dans chaque pays
- Outiller les enseignants et les autres agents psycho-éducatifs sur l'éducation inclusive des personnes présentant les troubles du langage et des apprentissages

❖ **A l'endroit des universités et institutions de formations en orthophonie**

- Impliquer fortement la FOAF et les orthophonistes locaux dans le processus de création de nouvelles écoles ou filières de formation en orthophonie.
- Nouer un partenariat avec des universités ou institutions de formation en orthophonie afin d'élaborer des curricula de formation adaptés à la sous-région
- L'ENAM-Lomé doit prendre des dispositions pour délivrer des diplômes aux récipiendaires avant la fin de l'année 2018
- Faire évoluer la carrière de l'orthophonie par la création d'un Master en orthophonie dans les pays où la formation initiale est accréditée et bien encrée.

VII. RAPPORT FINANCIER

La FOAF a initié son premier congrès scientifique international sur le thème : « Troubles spécifiques du langage et des apprentissages en Afrique : enjeux et défis ». Ce congrès a eu lieu à Lomé du 20 au 22 Août 2018.

Le Présent rapport présente la gestion financière du congrès scientifique international de la FOAF.

7.1.Budget du Congrès

La commission « mobilisation des ressources » a élaboré le budget du congrès. Ce budget a été élaboré en tenant compte des prix réels et estimatifs sur le marché.

Le premier budget s'élevait à 48 795 000 FCFA. Vues les difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources, il a été revue à baisse. Les déplacements, le logement et les frais de séjours des conférenciers et des orthophonistes étrangers ont été supprimés.

Le nouveau budget adopté s'élevait à 27 375 000 F CFA.

7.2.Mobilisation des ressources

Une commission a été mise en place pour mobiliser les ressources financières et matérielles sur le plan national et international. Les points focaux ont été nommés dans les pays membres de la FOAF.

Les demandes d'appui technique, matériel et financier étaient soumises à plus de quatre-vingt-sept (87) structures et sociétés nationales et internationales. Sur les 87, vingt-huit (28) ont apporté un appui technique, matériel et / ou financier direct à l'organisation du congrès. La FOAF a aussi apporté un appui financier au Congrès.

Sur les 28 partenaires, 18 sont des structures nationales (Togo). Les Autres pays membres de la FOAF (points focaux) n'ont pas pu obtenir de soutien technique, matériel ou financier pour l'organisation du congrès.

Au total, 22 477 535 F CFA ont pu être mobilisés dont 1 400 000 F CFA en nature. Il s'agissait des dotations de clés USB et de tentes qui nous avait été offerts.

CPLOL a fait un don de 1000 Euros (655000 F) à la FOAF lors de la cérémonie d'ouverture. Ce don est destiné aux actions en faveur de la formation initiale et de la formation continue des orthophonistes membres de la FOAF.

7.3.Gestion des ressources allouées au Congrès

Les ressources financières du congrès ont été versées dans le compte bancaire de la FOAF. La gestion a été faite selon les procédures rigoureuses de gestion. Un manuel de procédure a été élaboré et validé par le comité d'organisation. Toute sortie de fonds est conditionnée à la signature d'au moins trois personnes : un membre de la commission qui exprime le besoin, le Président du CNO ou président de la FOAF, le comptable ou le Chargé à l'organisation (représentant du Trésorier de la FOAF).

7.4.Tableau des emplois des ressources

DESIGNATION	MONTANT PREVU	MONTANT REALISE
I- RESSOURCES		
INSCRIPTIONS	6 000 000	3 255 000
VENTE DE STAND	1 500 000	1 026 400
DONS	19 875 000	18 196 135
CONTRIBUTION DE LA FOAF		500 000
TOTAL RESSOURCES	**27 375 000**	**22 977 535**
II- EMPLOIS		
II.1- SITE DU CONGRES ET ACCESSOIRES	**4 030 000**	**4 661 500**
Location de salles		1 086 000
Décoration du site		200 000
Badges, Sacs Clé USB et Documents		3 375 500
II.2- TRANSPORT	**3 600 000**	**3 138 000**
Carburant pour les véhicules		996 000
Prise en prise en charge des hôtesses, policiers, chauffeurs		840 000
Déplacement et fonctionnement des commissions		1 302 000
II.3- RESTAURATION	**14 224 000**	**9 510 760**
Cérémonie d'ouverture et de clôture		800 000
Déjeuner et boisson		3 204 860
Pause-café		3 000 000
Diner de gala (participants et partenaires)		1 220 000
Eau minérale et collation (pour réunion de synthèse et formation continue)		1 285 900
II.4- MATERIELS ET FOURNITURES DE BUREAU	**2 034 000**	**1 615 650**
Achat d'ordinateur portable		450 000
Location de matériel informatique		432 000
Fournitures de bureau		405 250
Maintenance		160 000
Impressions et photocopies		200 400
II.5- COMMUNICATION	**3 487 000**	**4 006 400**
Site web du congrès		700 000
Médias, affiches et reportage		1 953 400
Réalisation d'activités et fonctionnement des commissions		1 353 000
TOTAL EMPLOIS	**27 375 000**	**22 932 310**
III- SOLDE	**0**	**45 225**

- **Ressources**

Les ressources du congrès sont composées de frais d'inscription des participants, la vente de stand, les dons des différents partenaires et la contribution de la FOAF.

La commission n'a pas pu mobiliser la totalité des ressources prévues à tous les niveaux.

- **Emplois**

Pour la plupart des lignes budgétaires, les ressources n'ont pas été entièrement mobilisées pour le fait que les partenaires avaient des contraintes budgétaires.

Le montant prévisionnel pour le site du congrès et les accessoires est de 4 030 000 F, celui réalisé est de 4 661 500 F. Cette différence s'explique du fait que nous avons reçu des dons en nature (clés USB et tentes) qui n'étaient pas prévus.

Nous avons animé des émissions plus que prévu compte tenu du caractère récent et de la méconnaissance de la profession d'orthophoniste. L'impact a été visible eu égard au nombre important des participants.

7.5. Difficultés rencontrées

- La Méconnaissance de l'orthophonie : les organisations et structures ne connaissant pas l'orthophonie n'ont pas apporté leur appui à l'organisation du congrès.
- L'absence de soutien financier ou matériel direct de l'Etat.
- Le retard dans la soumission des demandes d'appui financier : la plus grande difficulté rencontrée est que les partenaires ont déjà bouclé leur budget et comme ils n'avaient pas prévu de ligne budgétaire pour le congrès, ils n'ont pas pu financer le congrès.

7.6.Conclusions et recommandations

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires et l'équipe de gestion des ressources allouées au congrès.

Nous proposons pour les prochains congrès, que les demandes d'appui financier soient soumises au moins 18 moins par avance à certaines structures. De plus, il faut impliquer certains partenaires dans la mobilisation des ressources.

VIII. QUELQUES PHOTOS

Cérémonie d'ouverture

Présentation orale

Photo de famille des officiels

Visite de stand

IX. ANNEXES

Annexe N°1 : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 21 aout 2018

Ce jour, 21 août de l'an deux mille dix-huit, s'est tenue à l`institut Confucius de l'université de Lomé, une Assemblée Générale extraordinaire qui a réuni les membres de la FOAF. Etaient présents à cette assemblée, les associations, les membres physiques et les partenaires :

- ABEPO (*Association Béninoise des Professionnels de l'Orthophonie)*
- ABO (*Association Burkinabè pour l'Orthophonie)*
- ASOC (*Association des Orthophonistes du Congo)*
- ASPOT (*Association des Professionnels Orthophonistes du Togo)*
- APOCI (Association Pour l'Orthophonie en Côte d'Ivoire)
- Membres physiques de la RDC, du Sénégal, du Gabon, du Cameroun et du Mali
- OdM

I- L'ORDRE DU JOUR

Six (6) points ont émaillé l'ossature de l'ordre du jour.

1- Rapport d'activité;
2- Amendement des Statuts et Règlement Intérieur ;
3- Disposition du Bureau Fédéral ;
4- Projets de la FOAF ;
5- Appel à la candidature pour l'organisation du prochain congrès de la FOAF ;
6- Divers.

L'Assemblée Générale a démarrée à 18h15 et s'est déroulée sous la présidence de Monsieur ETONGNON, président de la FOAF. Il a ouvert la séance et remercié l'assistance pour sa présence à cette assemblée générale extraordinaire. Il a ensuite exposé les motifs qui ont conduit à cet ordre du jour et l'assemblée l'a adopté.

1- Rapport d'activités

Après sa création en juillet 2016, la FOAF a réalisé les activités suivantes.

- Appui technique à la sensibilisation de l'ABEPO lors de la journée porte ouverte
- Création d'un groupe de discussion pour échanger en orthophonie
- Partenariat avec plusieurs organisations OdM, FNO, CPLOL, SASHA, SPAAN
- Organisation du Congrès scientifique
- Relance des Etats Généraux de la Surdité

2- Amendement des Statuts et Règlement Intérieur

Les modifications statutaires ont porté sur :

Article 14 (Bureau fédéral) :

Cette demande de modification des statuts répond aux attentes du Ministère togolais de l'Administration territoriale.

Le titre de « secrétaire général » adjoint sera remplacé par « chargé à l'organisation ».

Le vice-président est chargé de la rédaction du plan d'action et de son exécution

Les membres du bureau sont rééligibles mais pas deux fois successivement pour le même poste

Règlement Intérieur :

Un nouvel article est introduit. Il concerne la possibilité de demander des cotisations extraordinaires aux orthophonistes

3- Disposition du Bureau Fédéral

Les membres des associations ont décidé de prolonger le mandat du bureau actuel jusqu'au prochain congrès de la FOAF en 2021

4- Projets de la FOAF

La FOAF, toujours dans son dynamise de réalisation de projets, entend mettre sur pied :

Une commission Education : Formation initiale et formation continue

Il s'agira de :

Elaborer un document de normes régissant les conditions d'exercice de la profession d'orthophoniste et d'ouverture d'une école d'orthophonie de concert avec des partenaires techniques.

Rencontrer les autorités politico-administratives des pays concernés pour attirer leur attention sur d'éventuelles irrégularités et leur soumettre cet outil.

Fournir ce même outil aux universités de la sous régions et au CAMES si nécessaire

Elaborer un programme clair de formation continue

Création d'outils et adaptation de matériels socio-culturels

Sortir un journal du congrès contenant les articles des communications

5- Appel à candidature

Le prochain congrès de la FOAF aura lieu en 2021.

En amont, le bureau fédéral rédigera un cahier de charge qu'il mettra à la disposition de chaque pays membre en attendant l'approbation des autorités compétentes de ces pays. Le bureau statuera ensuite sur la liste des potentiels candidats pour élire le pays hôte avant Décembre 2018.

6. Divers

Les participants ont exhorté le bureau de la FOAF :

- à améliorer le mode de communication

- à veiller à ce que la promesse du Directeur Adjoint de l'ENAM en rapport avec la délivrance des diplômes soit tenue

- à mettre en place des commissions pour réfléchir aux défis liés à la profession d'orthophoniste et ceux en rapport avec les TSLA.

De vive voix, les participants de l'Assemblée Générale ont félicité les membres bureau pour tout le travail abattu et les ont exhortés à plus de dynamisme et de courage afin que la FOAF connaisse réellement un rayonnement international.

Fait à Lomé, le 21 août 2018

L'Assemblée Générale

Annexe N°2 : RAPPORT FINANCIER DETAILLE

DESIGNATION	MONTANT PREVU	MONTANT REALISE
I- RESSOURCES		
INSCRIPTIONS	6 000 000	3 255 000
VENTE DE STAND	1 500 000	1 026 400
DONS	19 875 000	18 196 135
CONTRIBUTION DE LA FOAF		500 000
TOTAL RESSOURCES	**27 375 000**	**22 977 535**
II- EMPLOIS		
II.1- SITE DU CONGRES ET ACCESSOIRES	**4 030 000**	**4 661 500**
Location de salles		1 086 000
Décoration du site		200 000
Badges, Sacs Clé USB et Documents		3 375 500
II.2- TRANSPORT	**3 600 000**	**3 138 000**
Carburant pour les véhicules		996 000
Prise en prise en charge des hôtesses, policiers, chauffeurs		840 000
Déplacement et fonctionnement des commissions		1 302 000
II.3- RESTAURATION	**14 224 000**	**9 510 760**
Cérémonie d'ouverture et de clôture		800 000
Déjeuner et boisson		3 204 860
Pause-café		3 000 000
Diner de gala (participants et partenaires)		1 220 000
Eau minérale et collation (pour réunion de synthèse et formation continue)		1 285 900
II.4- MATERIELS ET FOURNITURES DE BUREAU	**2 034 000**	**1 615 650**
Achat d'ordinateur portable		450 000
Location de matériel de matériel informatique		432 000
Fournitures de bureau		373 250
Maintenance		116 000
Impressions et photocopies		200 400
II.5- COMMUNICATION	**3 487 000**	**4 006 400**
Site web du congrès		700 000
Médias, affiches et reportage		1 953 400
Réalisation d'activités et fonctionnement des commissions		1 353 000
TOTAL EMPLOIS	**27 375 000**	**22 932 310**
III- SOLDE	**0**	**45 225**

RESSOURCES			
DESIGNATION	**STRUCTURE**	**MONTANT**	**OBSERVATIONS**
INSCRIPTIONS			
INSCRIPTIONS CONGRES		2 625 000	250 Personnes
INSCRIPTION DINER DE GALA		570 000	38 Personnes ont payé
INSCRIPTION FORMATION CONTINUE		60 000	
TOTAL INSCRIPTIONS		**3 255 000**	
STAND			
	AFRIQUE AUDITION	300 000	
	SMILE TRAIN	200 000	A financer le déplacement de deux participants
	CNAO	200 000	A financé le déjeuner 12 de son personnel
	CFSI TOGO	326 400	A fait don de bouteilles d'eau
TOTAL STAND		**1 026 400**	
DONS RECUS			
	ORTHO EDITION	655 957	
	ODM	3 279 785	
	ORABANK	200 000	
	INAM	100 000	
	MOVE ABILITY	200 000	
	ARLD	280 500	
	HI	1 500 000	
	FNO	1 639 893	
	CBM	500 000	
	SOS VOL	150 000	
	FETAPH	2 540 000	
	AIDE ET ACTION	300 000	
	MEDEL	400 000	
	MNT	50 000	
	TOGOCEL	5 000 000	
	EVAME	200 000	Tentes pour stand
	UCBL/ISTR	1 200 000	Clé USB
TOTAL DONS		**18 196 135**	
CONTRIBUTION DE LA FOAF		**500 000**	
TOTAL RESSOURCES		**22 977 535**	

SITE DU CONGRES ET ACCESSOIRES				
DESIGNATION	**QUANTITE**	**UNITE**	**PRIX UNITAIRE**	**MONTANT**
Location de salles pour congrès	3	jours	170 000	510 000
Caution pour la salle	1	forfait	50 000	50 000
Location de salles pour conférence de presse	1	jour	50 000	50 000
Location de salles pour formation continue	2	jours	50 000	100 000
Entretien des salles (congrès et formation continue)	1	forfait	45 000	45 000
Tentes pour stand	1	don	200 000	200 000
Location de mobiliers pour congrès (chaises, tables, tableau d'affichage)	1	forfait	131 000	131 000
Décoration du site du congrès	1	forfait	200 000	200 000
Badges	250	personnes	1 000	250 000
Sacs	1	commande (250)	990 500	990 500
Clés USB	300	personnes	4 000	1 200 000
Livret du congrès	250	personnes	2 000	500 000
Cahier du congrès	250	personnes	800	200 000
T-Shirt pour Hôtesse et CNO	94	personnes	2 500	235 000
			TOTAL	**4 661 500**

TRANSPORT							
DESIGNATION		**QUANTITE**	**UNITE**	**FREQUENCE**		**PRIX UNITAIRE**	**MONTANT**
Carburant pour les véhicules (en litres)	pour transporter les congressistes	2000	litres	1	forfait	498	996 000
Prise en charge des chauffeurs	transport des congressistes	6	chauffeurs	5	jours	10 000	300 000
Déplacement des hôtesses	pour accueillir les participants depuis l'aéroport jusqu'à leur Hôtel et le départ	10	personnes	1	forfait	10 000	100 000
prise en charge des agents de sécurités	policiers	2	Personnes	3	jours	5 000	30 000
Prise en charge des hôtesses	Pour le congrès	10	Personnes	3	jours	10 000	300 000
Atelier pour mobilisation des ressources	Membres du comité national d'organisation	21	personnes	2	fois	5 000	210 000
Déplacement pour première rencontre avec les partenaires techniques et financiers	Carburant	6	véhicules	1	forfait	29 000	174 000
Déplacement pour deuxième rencontre avec les partenaires techniques et financiers	Carburant	4	véhicules	1	forfait	31 500	126 000
Déplacement pour Troisième rencontre avec les partenaires techniques et financiers	Carburant	4	véhicules	1	forfait	21 000	84 000
Déplacement pour quatrième rencontre avec les partenaires techniques et financiers	Carburant	2	véhicules	1	forfait	27 500	55 000
Transport des tentes de stand, boissons	Location de véhicule	1	véhicule	5	fois	20 000	100 000
Déplacement pour des réunions	Réunion hebdomadaire, suivi des activités	21	personnes	12	mois	2 000	504 000
Déplacement pour visite des hôtels	Sous-commission accueil et hébergement	3	personnes	1	forfaits	20 000	60 000
Déplacement pour visite des sites du congrès	Sous-commission logistique	3	personnes	3	forfaits	2 000	18 000
Déplacement pour émissions	Sous-commission communication	2	personnes	12	émissions	2 000	48 000
Déplacement pour choix du service traiteur	Sous-commission restauration	3	personnes	3	fois	3 000	27 000
Déplacement pour divers achat	Sous-commission logistique	3	personnes	1	forfait	2 000	6 000
						TOTAL	**3 138 000**

RESTAURATION							
DESIGNATION		**QUANTITE**	**UNITE**	**FREQUENCE**		**PRIX UNITAIRE**	**MONTANT**
Cocktail d'ouverture	Congrès	100	Personnes	1	fois	3 000	300 000
Cocktail De clôture	Congrès	100	Personnes	1	fois	3 000	300 000
Animation cérémonie d'ouverture	Congres	1	Forfait	1	fois	200 000	200 000
						Sous-Total 1	**800 000**
Pause-café matin	Congrès	250	personnes	3	pause	2 000	1 500 000
Pause-café après-midi	Congrès	250	personnes	3	pause	2 000	1 500 000
						Sous-Total 2	**3 000 000**
Déjeuner	Congrès	250	personnes	3	repas	3 000	2 250 000
Boissons	Congrès, dîner de gala, formation continue	1	commande	1	alcool et sucrerie	954 860	954 860
						Sous-Total 3	**3 204 860**
Diner de gala	repas	100	personnes	1	fois	8 000	800 000
Location place pour dîner de gala		1	forfait	1	fois	190 000	190 000
Décoration de l'espace pour dîner	service	1	forfait	1	fois	100 000	100 000
Animation du dîner de gala	Orchestre	1	forfait	1	fois	130 000	130 000
						Sous-Total 4	**1 220 000**
Eau minérale	Congres, dîner de gala, formation continue	120	cartons	1	commande	3600	432 000
Réunion avec les orthophonistes	Repas et achats divers	1	forfait	1	forfait	83900	83 900
Réunions de synthèse des membres du CNO (collation)	mensuelles	21	personnes	10	réunions	3000	630 000
Réunions de synthèse avec les partenaires (collation)	trimestrielle	1	forfait	2	réunions	70 000	140 000
						Sous-Total 5	**1 285 900**
						TOTAL	**9 510 760**

MATERIELS ET FOURNITURES DE BUREAU						
DESIGNATION	**QUANTITE**	**UNITE**	**FREQUENCE**		**PRIX UNITAIRE**	**MONTANT**
Papier rame	2	cartons	1	fois	10 000	20 000
Paquet de trombones	10	paquets	1	fois	200	2 000
Paquet de punaises	5	paquets	1	fois	200	1 000
Boîte de Colle	2	boites	1	fois	775	1 550
Paquet d'agrafes	5	paquets	1	fois	200	1 000
Câbles HDMI	2	unité	1	fois	6000	12 000
Câbles imprimantes	1	unité	1	fois	3000	3 000
Rallonge	2	unité	1	fois	10000	20 000
Reçu carboné	5	Unité	1	fois	1000	5 000
Tampon payé	1	Unité	1	fois	1000	1 000
Tampon FOAF	1	Unité	1	fois	3000	3 000
Piles pointeur	1	paquets	1	fois	2200	2 200
Piles micro	2	paquets	1	fois	2075	4 150
Chemises	3	paquets	1	fois	5000	15 000
Enveloppes A5	10	paquets	1	fois	700	7 000
Enveloppes A4	24	paquets	1	fois	1200	28 800
Produits entretien	1	Lot	1	fois	22300	22 300
Location de photocopieurs	2	Unité	3	Jours	40000	240 000
Location imprimante blanc noir	1	unité	3	Jours	16 000	48 000
Location imprimante couleur	1	unité	3	Jours	18 000	54 000
Cartouche pour laser 1024	1	unité	1	Fois	20 000	20 000
Encre 250 ml (jaune, rouge, bleu, vert)	1	unité	1	Fois	32 000	32 000
Eco tank pour imprimante couleur	1	unité	1	Fois	80 000	80 000
Location de vidéo projecteur	2	unité	3	jours	15 000	90 000
Techniciens de la sonorisation	2	personnes	4	Jours	10 000	80 000
Assistance technique ordinateur	3	jours	1	Jours	10 000	30 000
Maître de cérémonie	1	Personne	1	Forfait	50 000	50 000
Posthite	30	unité	1	Fois	400	12 000
Paquet de marqueurs	5	paquets	1	fois	2 750	13 750
Stylos	300	unités	1	fois	100	30 000
Sous chemises	5	paquets	1	fois	2 000	10 000
Perforateur	3	unité	1	fois	4 000	12 000
Agrafeuse	2	unité	1	fois	3 500	7 000
Papier Fleep shart	3	unité	1	fois	2 500	7 500
Ordinateurs portatifs	1	unité	1	fois	450 000	450 000
Impression et photocopies avant le congrès	1	forfait	1	fois	200 400	200 400
					TOTAL	**1 615 650**

COMMUNICATION AUTOUR DU CONGRES						
DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	FREQUENCE		PRIX UNITAIRE	MONTANT
Médias, Affiches et Reportages						
Communiqués de presse	1	média	1	forfait	60 000	60 000
Emission sur les médias	12	médias	1	fois	17 083	205 000
Conférences de presse (déplacement médias)	1	forfait	1	fois	140 000	140 000
Conception affiche	1	Forfait	1	fois	23 400	23 400
Production d'affiches A2	120	unités	1	fois	2 000	240 000
Production d'affiches A5	800	unités	1	fois	125	100 000
Production d'affiches A3	225	unités	1	fois	1 000	225 000
Couverture médiatique du congrès/ouverture et clôture	1	forfait	1	forfait	340 000	340 000
Confection de kakémonos	2	unités	1	fois	70 000	140 000
Confection de kakémonos et de banderoles	4	unités	1	fois	45 000	180 000
Vidéo et photos	1	unité	1	forfait	300 000	300 000
					Sous Total 1	**1 953 400**
Site web du congrès						
Création de Site web	1	Forfait	1	forfait	350 000	350 000
Formation à la gestion du site	1	formateur	1	forfait	200 000	200 000
Gestion de Site web	1	technicien	15	Mois	10 000	150 000
					Sous Total 2	**700 000**
Réalisation d'activités et fonctionnement des commissions						
Communication des membres du CNO (Téléphone)	21	Cartes de crédit	12	fois	4 500	1 134 000
Elaboration et validation du projet de congrès (Atelier)	12	personnes	1	forfait	5 000	60 000
Conception du manuel de congrès	1	Consultant	1	forfait	120 000	120 000
Production du rapport de congrès (impression)	1	Document	30	Exemplaires	1 300	39 000
					Sous Total 3	**1 353 000**
					TOTAL	**4 006 400**

X